

Jeudi 3 septembre 2020 – N°3380

OUVERTURE DE LA SAISON

Le serveur extraNat.fr est ouvert depuis le 1^{er} septembre. Vous pouvez faire remplir et signer le formulaire licence à l'ensemble de vos licenciés, ce qui est, pour rappel, obligatoire.

Pour les clubs ayant encore des dettes envers la FFN, la Ligue et/ou leur Comité départemental, il est impératif de les solder avant de pouvoir se ré-affilier.

Nouveauté pour cette saison, vous trouverez en page 6 l'attestation d'honorabilité à faire remplir obligatoirement par vos dirigeants, encadrants et bénévoles.

Nous vous invitons à prendre connaissance du Guide de Rentrée Sportive, publié par le Ministère Chargé des Sports ainsi que du protocole sanitaire pour les compétitions et matchs mis en ligne par la Fédération Française de Natation sur les liens suivants :

<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guiderentreesportive.pdf>

<https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2377.pdf>

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
PRUDENTS**



ISSN 2679-0718

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20

<http://www.lif-natation.fr> - email : lif@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

**25-28
SEPT
JABLINES
SEINE ET MARNE**

**CHAMPIONNATS
FRANCE
EAU LIBRE
2020**

Creation graphique © illustrasport - Crédits photos: KMS&S, Kempinore

**FEDERATION FRANÇAISE
NATATION**

PARTENAIRE PRINCIPAL
edf

PARTENAIRES OFFICIELS
TYR | GROUPE MDS
Mutuelle des SportsLife

SUIVEZ NOUS SUR
f t i d YouTube
ffnatation.fr



Epreuve grand public 2.5 Km

27 septembre 2020

Ile-de-Loisirs de Jablines-Annet



DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
Course Grand Public de 2.5km

Présentation

L'épreuve et récompenses

Hébergements et restauration

Partenaires

Contact



INFORMATIONS IMPORTANTES

Le formulaire licence pour la prochaine saison sportive 2020-2021 est disponible en téléchargement sur la page d'accueil d'extranat.



Feuille de renseignements et assurance

2020

2021

ASSEMBLEES GENERALES DE LA LIGUE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le **mardi 22 septembre 2020 à 18h30 à Torcy.**

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le **samedi 21 novembre 2020 dans la matinée à Torcy.**

LA NATATION FRANCIENNE RENOUE AVEC LE CREPS ILE-DE-FRANCE DE CHATENAY-MALABRY

Le dimanche 23 août, le CREPS Ile-de-France a accueilli dans ses effectifs un jeune nageur (14 ans) inscrit au CAF de Massy. L'occasion de relancer un partenariat avec la Ligue qui va permettre de favoriser la formation des nageurs et renforcer leur double projet sport et études.

Il est de nature à susciter des vocations afin d'intégrer un collectif plus important lors de la rentrée scolaire et universitaire 2021. Dominique BASSET, le Directeur technique régional, présent à cette journée, annonce : « la natation francilienne a des ressources, activons-les collectivement ! ».



Attestation 100% licences

Afin de mettre à jour la liste des clubs 100% licences pour la saison passée, nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre attestation sur l'honneur à votre **comité départemental** en complétant le document ci-joint stipulant que vous avez licencié l'ensemble de vos adhérents pratiquant une activité relevant de la FFN auprès de celle-ci la saison passée et en joignant le dernier PV d'Assemblée Générale de votre association incluant le rapport financier. Votre Comité départemental nous fera parvenir ensuite l'ensemble des attestations qu'il aura validées.

LES ATTESTATIONS DOIVENT NOUS PARVENIR (VIA LES COMITES DEPARTEMENTAUX)
AVANT LE 30 SEPTEMBRE. MERCI D'ANTICIPER VOTRE ENVOI A VOTRE CD



Association :

A.....le

Objet : Dispositif 100% licences – attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)....., Président(e) de l'association
....., certifie sur l'honneur que tous les adhérents de notre
entité juridique pratiquant une activité relevant de la Fédération Française de
Natation au cours de la saison 2019/2020 ont été licenciés auprès de celle-ci.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous
paraîtrait utile.

Signature Président(e)
et Tampon de l'association

L'article 441-7 du Code Pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation faisant état de faits matériellement inexacts, de faire usage d'une attestation inexacte ou falsifiée. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 Euros lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.



Le contrôle de l'honorabilité des encadrants et dirigeants dans le milieu du sport

Les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif (voir définition plus précise ci-dessous) ou d'exploitant d'un établissement d'activités physiques et sportives (EAPS) - c'est-à-dire toute personne qui participe, en droit ou en fait, à l'organisation du club (élus, salariés ou bénévoles qui disposent de prérogatives d'organisation) - qu'elles soient pratiquées à titre rémunéré ou bénévole, sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Pour rappel, l'honorabilité constitue une obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour accéder à une activité sociale ou une profession. Ainsi, alors que l'honorabilité des éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle est systématiquement contrôlée par les services de l'Etat via une vérification de leur bulletin N°2 du casier judiciaire et d'une éventuelle inscription au Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FIJAIS), celle des éducateurs sportifs bénévoles - et des exploitants d'EAPS - ne s'avérait jusqu'alors pas toujours effective et automatique. Ainsi, un dispositif de contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles licenciés des fédérations soumis à une obligation d'honorabilité a été mis en place par le Ministère des sports, en collaboration avec l'ensemble des fédérations sportives. Ce dispositif repose sur une transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou des exploitants d'EAPS.

C'est pourquoi des données supplémentaires et spécifiques sont requises pour la délivrance de la licence aux éducateurs sportifs et exploitants d'EAPS.

N.B. : *Le mouvement sportif dans son ensemble, les fédérations sportives et plus concrètement les clubs qui leur sont affiliés ont un rôle d'instruction de la demande de licence afin de déterminer les licenciés soumis au contrôle d'honorabilité. Ainsi, chaque club a pour mission d'identifier les éducateurs sportifs et les exploitants d'EAPS en son sein, et de veiller à ce que les données afférentes au contrôle légal de leur honorabilité soient effectivement transmises à la FFN, lors de la demande de délivrance de licence. Les personnes intéressées qui n'accepteraient pas de faire l'objet d'un contrôle automatisé de leurs données personnelles d'identité devront obligatoirement quitter leur(s) fonction(s) d'éducateur sportif ou d'exploitant d'EAPS.*

Qu'est-ce qu'un éducateur sportif ?

Il résulte de la combinaison des articles L. 212-1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :
 - Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212-9 du code du sport ;
 - Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'« entraîneur », de « moniteur », de « coach », de « prévôt », de « manager » ou de « préparateur physique » ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral. Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- sont très ponctuelles ou aléatoires ;
- sont réalisées uniquement auprès des majeurs ;
- ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral ;
- se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

Licencié

Nom : Prénom :

Nom : (si différent du nom d'usage) Prénom : (si différent du prénom d'usage)

Vous êtes né(e) en France

Département de naissance : [][][] Commune de naissance : | |
 Arrondissement (si besoin)

Vous êtes né(e) à l'étranger

Pays de naissance : Commune de naissance :

Nom de la mère * : Prénom de la mère * :

Nom du père * : Prénom du père * :

* données facultatives, elles vous seront potentiellement demandées en cas de retour AIA (Aucune Identité Applicable), c'est-à-dire si l'identité transmise n'est pas identique à celle qui figure au Répertoire National de l'Identité des Personnes Physiques (RNIPP) et qu'il n'est pas possible d'opérer un croisement avec le FIJAIS.

SIGNATURE

Fait à

Le

LICENCE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

Date : Vendredi 3 juillet 2020

Présents : Magali BOULANGER, Sylvie CAUDRILLIER, Béatrice GENTY-DULIEU, Virginie PORTAL, Magali TISSIER, Jean-Marc ANDRE, Jean BOULANGER, Stéphane COMBES, Thierry CORRIOU, Yves DALMASIE, Sébastien DUFRAIGNE, Yannick GOHARD, Guy HORWITZ, Jacques JOUVION, Marc LEGER et Rémi ZANNIER

Absents : Brigitte AROT, Sylvie FOHRER, Véronique LE SAUCE, Yves DALMASIE, Gilles VEILLARD et Pierre SEGRET

Afin de permettre la participation d'un maximum de ses membres, cette dernière commission de la saison s'est tenue en visioconférence.

Début de la réunion à 19h00

1- Collectif des officiels de la Ligue Ile-de-France

Le début de la saison 2019-2020 a vu une baisse spectaculaire du nombre d'officiels recensés dans le collectif. Il est bon de rappeler que ce collectif permet à la commission de constituer tous les jurys de base des compétitions régionales.

A la fin de cette saison, tronquée de sa moitié, 78 officiels sont référencés. Plus 3 depuis septembre 2019

Il est plus que jamais nécessaire que les Juges Arbitres désignés lors des compétitions régionales fassent de la détection et proposent aux officiels d'intégrer le collectif régional.

2 officiels n'ayant pas renouvelé leur licence, c'est un effectif de 76 officiels qui composera le collectif pour démarrer la saison 2020-2021.

2- Convocation des jurys

Ce bilan ne pourra résumer que la moitié de la saison et est donc peu significatif.

- 4 compétitions au calendrier natation course (2 poules pour les régionaux B25)
- 3 compétitions au calendrier des maîtres (5 poules pour les InterClubs)

A noter toutefois l'excellente organisation du Meeting Francily à Sarcelles et l'implication des Juges Arbitres dans l'organisation.

3- Liste FFN17

A partir de cette saison, un officiel sur liste sera appelé « Officiel Fédéral ». Ce n'est pas un titre, mais un label attribué pour une période limitée dans le temps.

2 listes sont actives en permanence

- FFN16 → jusqu'au 31/12/2020
- FFN17 → jusqu'au 31/12/2021

Les officiels appartenant à la liste FFN17 sont :

- Magali BOULANGER
- Sylvie CAUDRILLIER
- Béatrice GENTY DULIEU
- Magali TISSIER
- Jean-Marc ANDRE
- Stéphane COMBES
- Rémy ZANNIER

4- Liste FFN18

La liste FFN18 couvrira la période du 01/01/2021 au 31/12/2022.

Avec plus de 50000 licenciés, la Ligue Ile-de-France de Natation peut inscrire 8 officiels par liste FFN dont obligatoirement 3 hommes et 3 femmes.

Les officiels ci-dessous appartenait à la liste FFN16 qui arrive à échéance le 31/12/2020.

- Sylvie FOHRER
- Virginie PORTAL
- Yannick GOHARD
- Marc LEGER
- Gilles VEILLARD

La commission propose de les reconduire sur la liste FFN18.

A ce jour, aucune candidature n'a été reçue.

5- Module « extraNat officiels »

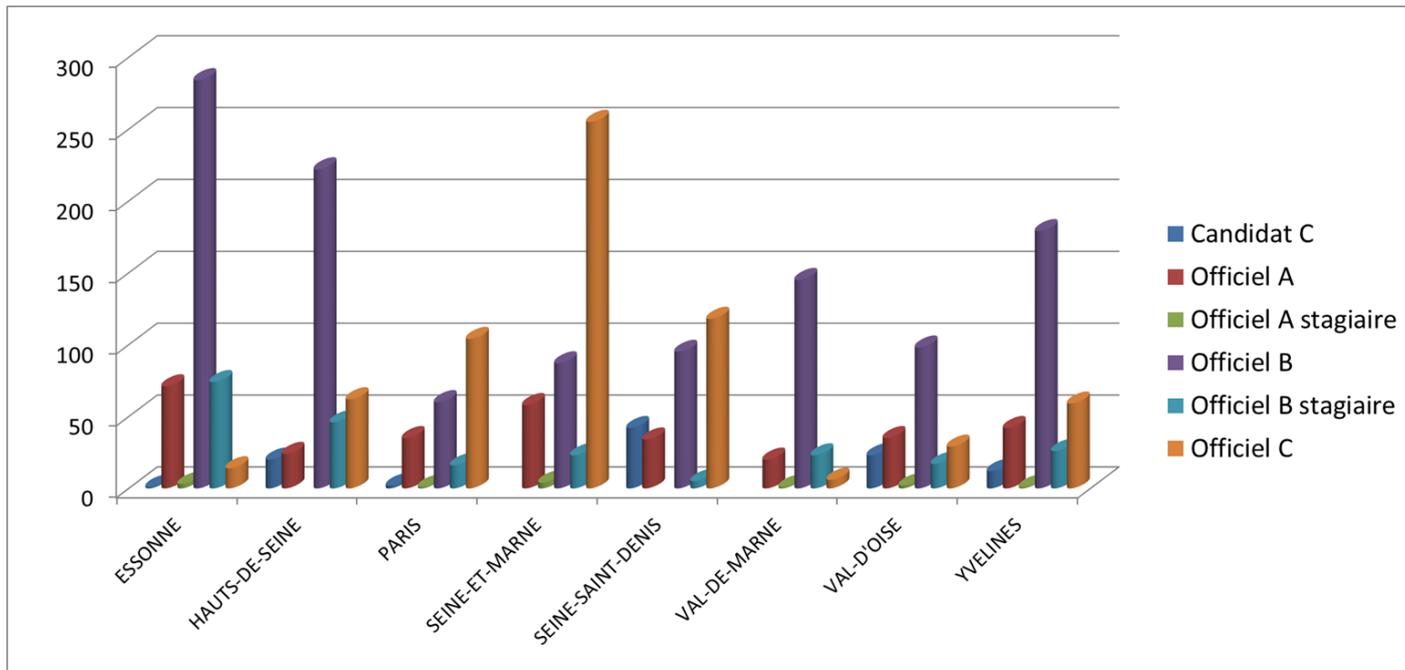
Il est rappelé aux participants que la saisie du jury est obligatoire. C'est le gestionnaire « extraNat-pocket » qui en a la responsabilité. Le Juge Arbitre doit bien entendu vérifier l'exactitude des données renseignées.

Avec la réforme des officiels, « extraNat officiels » et « extraNat-pocket » vont évoluer pour prendre en compte les modifications apportées aux titres.

Les statistiques de fin de saison (au 28/06/2020) sont présentées.

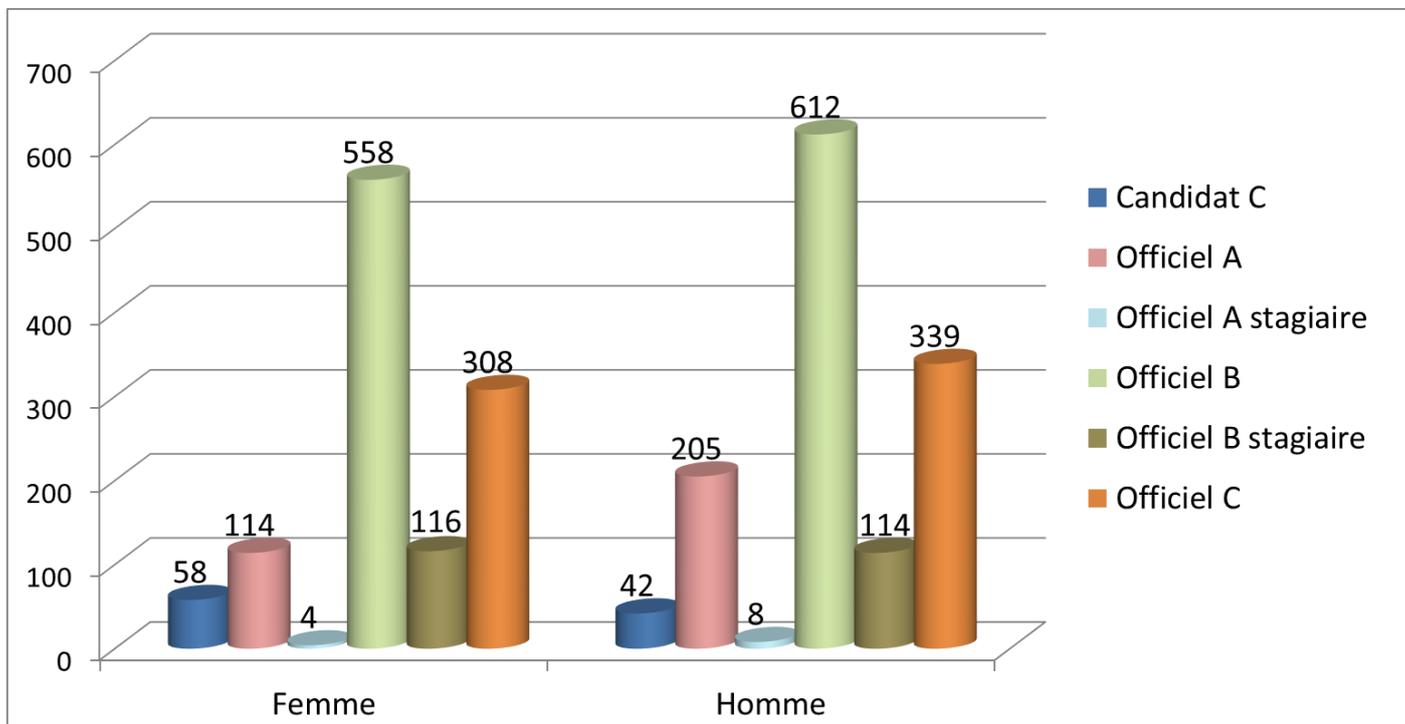
Officiels par département et titre

	Candidat C	Officiel A	Officiel A stagiaire	Officiel B	Officiel B stagiaire	Officiel C	Total général
ESSONNE	1	71	3	284	74	14	447
HAUTS-DE-SEINE	20	24		222	46	62	374
PARIS	2	35	1	60	16	104	218
SEINE-ET-MARNE		58	4	87	23	255	427
SEINE-SAINT-DENIS	42	34		95	5	118	294
VAL-DE-MARNE		20	1	145	23	6	195
VAL-D'OISE	23	35	2	98	17	29	204
YVELINES	12	42	1	179	26	59	319
Total général	100	319	12	1170	230	647	2478

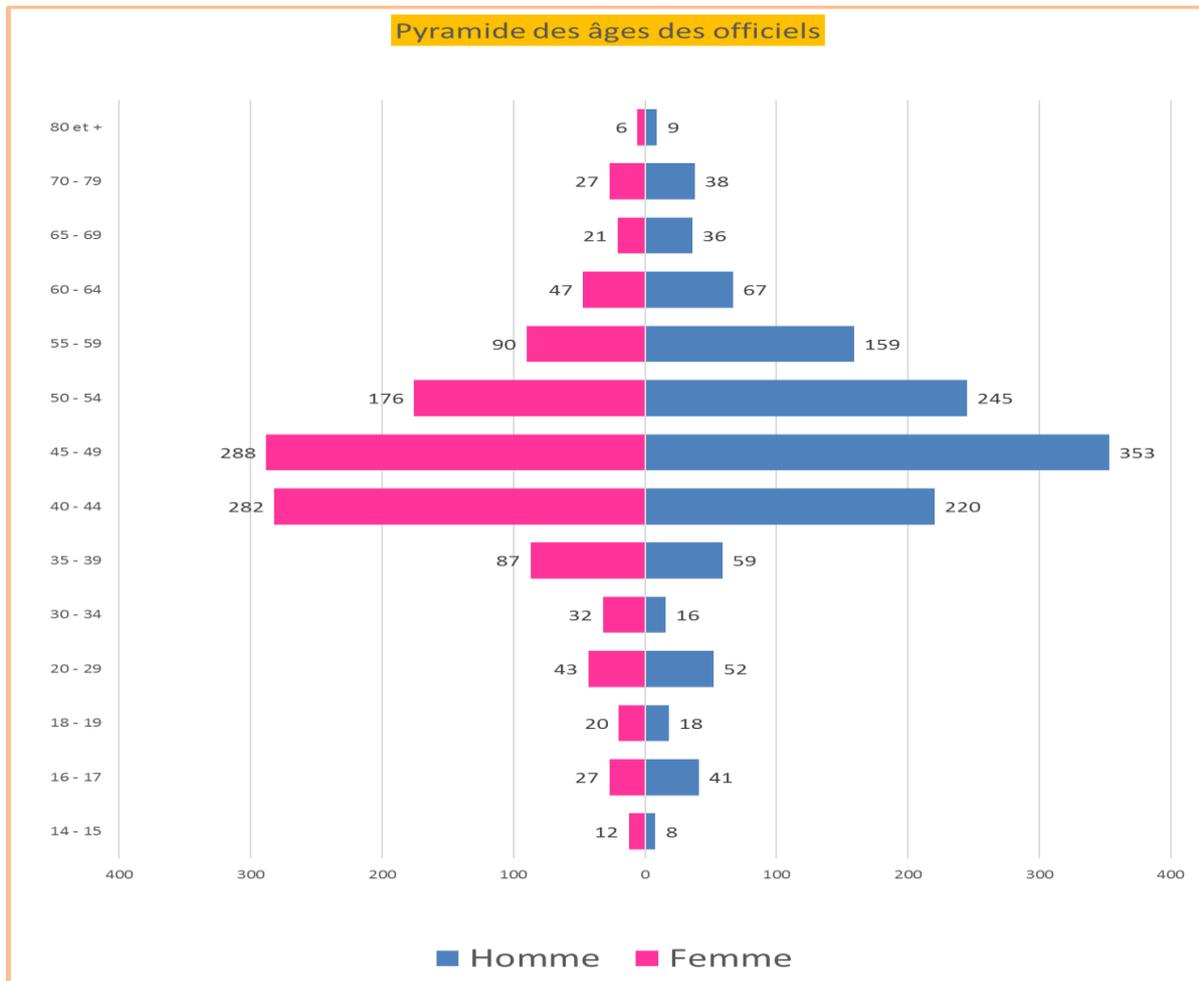


Répartition Femmes/Hommes

	Candidat C	Officiel A	Officiel A stagiaire	Officiel B	Officiel B stagiaire	Officiel C	Total général
Femme	58	114	4	558	116	308	1158
Homme	42	205	8	612	114	339	1320
Total général	100	319	12	1170	230	647	2478

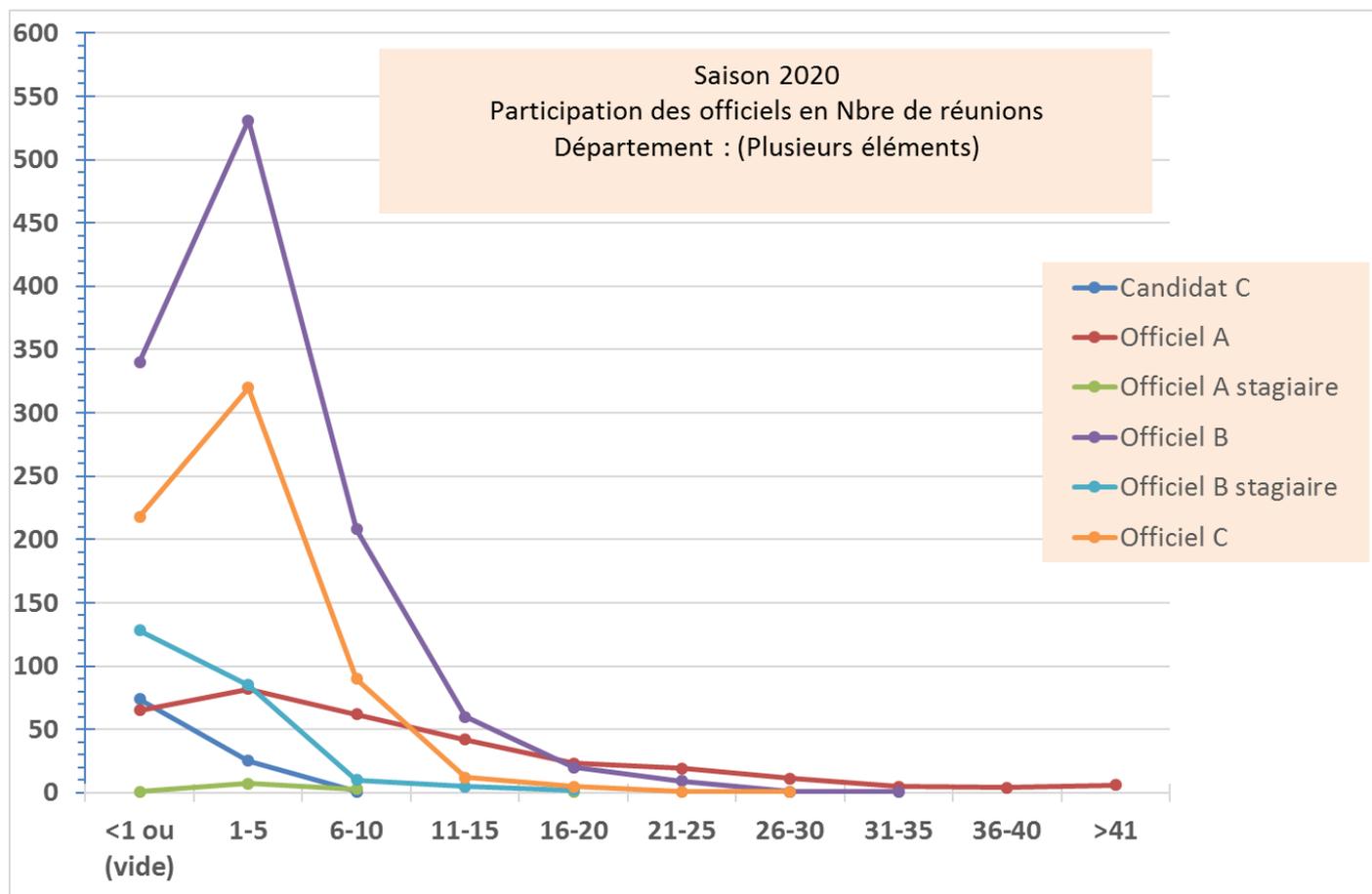


Pyramide des âges



Participation en nombre de réunions

nb_reunions	Participation en nombre de réunions						
	Candidat C	Officiel A	Officiel A stagiaire	Officiel B	Officiel B stagiaire	Officiel C	TG
<1 ou (vide)	74	65	1	340	128	218	826
1-5	25	82	7	531	85	320	1050
6-10	1	62	3	208	10	90	374
11-15		42		60	5	12	119
16-20		23	1	20	2	5	51
21-25		19		9		1	29
26-30		11		1		1	13
31-35		5		1			6
36-40		4					4
>41		6					6
TG	100	319	12	1170	230	647	2478



6- Réforme des Officiels

La réforme se poursuit. Les responsables départementaux doivent renvoyer à la commission la liste de leurs formateurs afin qu'ils soient ajoutés au groupe « Centre de ressource Formateurs » dans Workplace. Workplace est la plateforme collaborative retenue par la commission fédérale.

7- Questions diverses

Questionnaires formations

Les questionnaires pour chaque niveau de titre d'officiel seront produits par la FFN.

Table/Chambre d'appel

Ces 2 postes sortent un peu du périmètre de la réforme des officiels. Toutefois, il ne faut pas les sous-estimer car des personnes mal formées peuvent amener un dysfonctionnement dans le déroulement d'une compétition.

Vestiaires

Dans le cadre de la prévention des violences sexuelles dans notre sport, il est un élément à ne pas négliger : se mettre en tenue de natation.

Il est trop fréquent et c'est presque devenu habituel que les nageuses et nageurs se changent dans les tribunes.

La commission demande à la Ligue de mener une action afin que le vestiaire reprenne sa fonction et qu'il soit obligatoire d'y passer pour changer de tenue. Le délégué et le Juge Arbitre pourraient s'assurer de l'application de cette disposition.

Bien sûr, la crise sanitaire actuelle pourrait décaler la mise en place de cette mesure.

Assemblées Générales de la Ligue

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le mardi 22 septembre 2020.

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le samedi 21 novembre 2020.

8- Prochaine réunion

L'utilisation de la visioconférence a démontré tout son intérêt. Elle permet à plus de monde de participer. La commission ne veut pas non plus rompre le lien social.

Il a donc été décidé que la prochaine commission se tiendrait à la fois en présentiel et en visioconférence.

La date, sans doute début octobre, sera déterminée dès que la commission disposera d'un maximum de lieux d'organisation des compétitions natation course et maître.

Tous les sujets étant épuisés, la séance est levée à 20h30.

Jean BOULANGER
Le Président

FORMATION ERFAN ILE-DE-FRANCE



ERFAN LIGUE ILE-DE-FRANCE



LES FORMATIONS 2020-2021

Les inscriptions pour les formations de l'ERFAN Ile-de-France 2020/2021 sont ouvertes. Vous trouverez le catalogue avec les liens pour télécharger les dossiers d'inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5643.pdf>

A ne pas manquer pour la rentrée :

- **Avant le 18/09** les inscriptions à la formation **BF2** qui se déroulera sur le site du CD78 et l'ERFAN (avec certaines sessions de cours dans d'autres clubs de l'IDF). Inscription possible à partir de 16 ans (au 31 décembre 2020)
- **Avant le 18/09** les inscriptions à la formation **MSN** (toutes les disciplines sont proposées) qui se déroulera sur le site de l'ERFAN. Inscription possible à partir de 17 ans sous conditions. Une personne qui souhaite encadrer les écoles de natation FFN et entraîner doit passer son MSN. Un titulaire du BPJEPS AAN qui souhaite entraîner doit passer son MSN (il n'aura que 2 UC sur cinq à passer).
- **Avant le 25/09** les inscriptions à la formation **BF4 Natation Course** qui se déroulera sur le site de l'ERFAN. Inscription possible à partir de 18 ans (au 31 décembre 2020)
- **Avant le 02/10** les inscriptions à la formation **BF1** qui se déroulera sur les sites des CD75 et CD91. Inscription possible à partir de 15 ans (au 31 décembre 2020)

Merci à nos partenaires institutionnels pour leur soutien



Inscription aux formations AC, BF1, BF2, BF4, MSN et UC4 BPJEPS AAN pour la saison 2020-2021

Vous trouverez sur le lien ci-dessous, l'organisation et le dossier d'inscription des formations organisées par l'ERFAN Ile de France pour la saison 2020-2021 sur différents sites : AC, BF1 (CD75 et CD91), BF2 (CD78-ERFAN), MSN (ERFAN), BF4 (ERFAN), UC4 BPJEPS AAN (ERFAN).



**CATALOGUE DES FORMATIONS
PROPOSÉES PAR L'ERFAN IDF**

2020—2021

LES FORMATIONS FÉDÉRALES

- * *De l'Assistant Club au Brevet Fédéral 4ème degré*

LES FORMATIONS D'ÉTAT

Titre a finalité professionnelle

- * *Le Moniteur Sportif de Natation*

Jeunesse et sport

- * *L'UC4 du BPJEPS AAN*
- * *BPJEPS AAN complet*

LES FORMATIONS CONTINUES

LES FORMATIONS DES DIRIGEANTS

LES FORMATIONS ENF *ENF1-ENF2-ENF3*

LA FORMATION DES OFFICIELS

LES FORMATIONS DE SECOURISME

BNSSA+PSE1— PSC1+PSS1— FC PSE1

erfan@lif-natation.fr



ERFAN
LIGUE ILE-DE-FRANCE



Calendrier de l'ERFAN Ile-de-France pour la saison 2020/2021

INTITULE DE LA FORMATION	LIEU	TARIFS POUR LE STAGIAIRE		DATES
		Tarif standard	Tarif majoré Dans un club non 100% licence en 2019/2020	
Formation de l' UC4 du BPJEPS AAN avec l'ERFAN pour les titulaires du BF2+BNSSA+pass'compétition	Paris 20	1500 € + 70 €		15 jours (le week-end) entre Décembre 2020 et Mai 2021 Inscription à l'ERFAN avant le Mercredi 4 novembre 2020
Formation BNSSA+PSE1 avec l'ERFAN	Paris	590 €		6 jours la première semaine des vacances de la toussaint Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 9 Octobre 2020
Formation BNSSA+PSE1 avec l'ERFAN	Paris 20	590 €		6 jours la première semaine des vacances de printemps Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 2 avril 2021
Formation PSC1+PSS1 avec l'ERFAN (Prévention et Secours Civique Niveau 1 + Prévention et Secours du Sport de Niveau 1)	Paris 20	70 €		1 journée (le week-end) en Février 2021 Inscription à l'ERFAN avant début Janvier 2021
Formation continue PSE1 avec l'ERFAN	Paris 20	100 €		1 journée (le week-end) en Janvier 2021 Inscription à l'ERFAN avant début Décembre 2020
Formation Assistant Club avec les CD en fonction des demandes	Les CD	350 €	400 €	4 jours (le week-end) en Janvier, Février et Mars 2021 Inscription à l'ERFAN avant début Janvier 2021
Formation BF1 avec le CD75	Paris	780 € + 20 €	900 € + 20 €	17 jours (le week-end) entre Octobre 2020 et Avril 2021 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 2 octobre 2020
Formation BF1 avec le CD91	Massy	780 € + 20 €	900 € + 20 €	17 jours (le week-end) entre Octobre 2020 et Avril 2021 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 2 octobre 2020
Formation BF2 pluridisciplinaire (option NC, NA, WP, PL) avec l'ERFAN dans plusieurs départements	Paris 20	1780 € + 20 €	2030 € + 20 €	25 jours (le week-end et les vacances) entre Septembre 2020 et Avril 2021 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 18 Septembre 2020
Formation MSN pluridisciplinaire (option NC, NA, WP, PL) avec l'ERFAN	Paris 20	2380 € + 20 € 2680 € + 20 € avec OPCO	2780 € + 20 € 3080 € + 20 € avec OPCA	38 jours (le week-end, les vacances et certains vendredi) entre Octobre 2020 et Mai 2021 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 18 Septembre 2020
Formation BF4 option NC avec l'ERFAN	Paris 20	2080 € + 20 € 2380 € + 20 € avec OPCO	2380 € + 20 € 2680 € + 20 € avec OPCO	21 jours (le week-end, les vacances et certains vendredi) entre Octobre 2020 et Mai 2021 Inscription à l'ERFAN avant le Vendredi 25 Septembre 2020
Formation continue des éducateurs et entraîneurs	Paris 20	Selon le format des formations		5 journées (les mardis), une entre chaque vacance scolaire
Formation ENF1, ENF2 et ENF3 Nat. Course	Tous les CD	0 €	10 €	Contactez votre CD pour les dates et inscriptions
Formation ENF3 Nat. Art., ENF3 WP et ENF3 Plong.	Paris 20	0 €	10 €	Une formation par trimestre pour chaque discipline en fonction de la demande
Formation des officiels	Paris 20	Selon les disciplines		Contactez les commissions sportives de chaque discipline pour les dates et inscriptions

ERFAN - Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier - 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 52

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

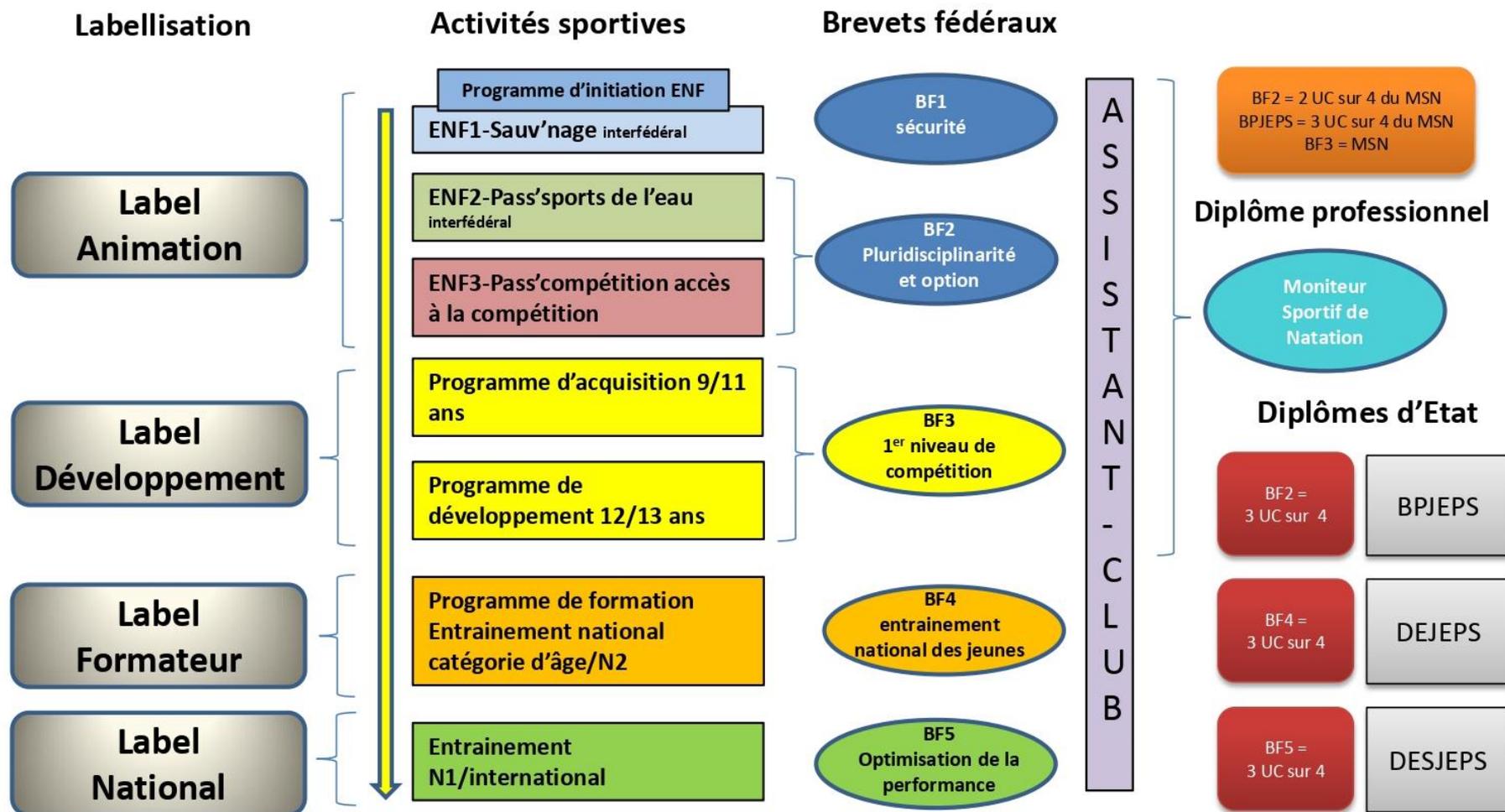
Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75



ERFAN LIGUE ILE-DE-FRANCE



Organisation de la filière fédérale et d'Etat



Diplôme	Missions : Animation, enseignement, entraînement	Recyclage pour pouvoir exercer ses missions
SB	Aucune	Tous les 5 ans
BNSSA	Aucune	Tous les 5 ans
Brevet Fédéral 1er degré	Enseignement du niveau "sauv'nage" dans le cadre d'un club affilié FFN à titre bénévole.	Tous les 2 ans
Brevet Fédéral 2ème degré	Enseignement des niveaux "pass'sport de l'eau" et "pass'compétition" dans le cadre d'un club affilié FFN à titre bénévole.	Tous les 2 ans
Moniteur Sportif de Natation	Enseignement et entraînement dans le cadre d'un club affilié FFN. Enseignement dans le cadre de la natation scolaire (temps scolaire contraint).	Tous les 2 ans
Diplômes universitaire proposant l'unité d'enseignement "sauvetage et sécurité en milieu aquatique"	Animation et enseignement de toutes les activités aquatiques. Entraînement pour la licence STAPS mention entraînement sportif.	CAEPMNS tous les 5 ans
BPJEPS AAN	Animation et enseignement de toutes les activités aquatiques, sauf entraînement d'un groupe de compétiteurs.	CAEPMNS tous les 5 ans
DEJEPS	Animation, enseignement et entraînement de toutes les activités aquatiques.	Pas d'obligation. Si non titulaire de la CAEPMNS à jour, la personne ne peut être seule au bord du bassin
BEESAN	Animation, enseignement et entraînement de toutes les activités aquatiques.	CAEPMNS tous les 5 ans



L'AFDAS, nouveau financeur des formations en remplacement d'Uniformation

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs et opérateur du conseil en évolution professionnelle.

Toutes les associations sportives (et donc les clubs) relevant de la CCNS doivent s'inscrire auprès de l'AFDAS car c'est à cet organisme qu'ils doivent désormais verser leur contribution et faire des demandes de prises en charge pour des formations.

Contacts

Téléphone

Employeurs : 01 44 78 34 56

Salariés : 01 44 78 34 23

Mail : sport@afdas.com

Web : www.afdas.com

Afdas. Bienvenue.

Opérateur de compétences
et fonds de formation
des artistes-auteurs

Formations
et organismes
référencés

Trouver
une information
sur le site

Connectez-vous
pour accéder à nos
services en ligne

Nous connaître • [Entreprises](#) • [Particuliers](#) • [Organismes](#) • [Instances Afdas](#) • [Point presse](#) • [En région](#) • [globaldec](#) • [Nouveaux secteurs](#)

Entreprises

- › INTÉGRER UN COLLABORATEUR
- › PROFESSIONNALISER SES ÉQUIPES
- › FINANCER UN PROJET DE FORMATION
- › ACHETER ET ÉVALUER UNE FORMATION

ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE

ENTREPRISES
NOUVEAUX SECTEURS

Particuliers

- › BÉNÉFICIER D'UN CONSEIL CARRIÈRE
- › CHOISIR UNE FORMATION
- › DEMANDER UN FINANCEMENT
- › CHANGER DE MÉTIER
- › PLATEFORME D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : 01 44 78 34 23

ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE

Un tutoriel est disponible pour aider à la saisie des demandes de financement :

<https://www.youtube.com/watch?v=gGKj-xqMPig>

Pour le financement via l'AFDAS, notre OPCO, le numéro de déclaration d'activité de notre organisme de formation (LIGUE ILE DE FRANCE F.F.N.) est le 117 546 261 75.

FORMATION SPORT ADAPTE IDF AQSA MODULE 1



Pour la saison 2020-2021, la Ligue Sport Adapté IDF organise trois sessions de formation AQSA Module 1. La prochaine session aura lieu du 19 au 21 octobre 2020 à la Ligue IDF, 182 Rue Raymond Losserand, 75014 Paris.

L'Attestation de Qualification Sport adapté est une formation fédérale complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.

L'AQSA est qualifiante pour les personnes titulaires d'encadrement d'activités physiques et sportives auprès de tout public (BEES, BPJEPS, DEJEPS, STAPS, CQP) et ouverte aux bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap au sein de leur club.

Vous trouverez ci-joint la plaquette de présentation du module 1 AQSA (21h).

<https://eu.jotform.com/LSAIDF/inscription---attestation-de-qualif>

Les inscriptions s'effectuent directement en ligne en cliquant ici <https://form.jotform.com/200963667135358>

Comment bien utiliser un masque ?

-  • Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.
-  • Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.
-  • Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.
-  • Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.
-  • Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

Le numéro vert d'informations sur le coronavirus :

0 800 130 000

(appel gratuit)

ou

gouvernement.fr/info-coronavirus

Les erreurs à éviter

-  • Porter son masque en dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez.
-  • Porter son masque sans recouvrir son menton.
-  • Toucher son masque une fois qu'il est positionné.
-  • Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier.
-  • Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.

Le numéro vert d'informations sur le coronavirus :

0 800 130 000

(appel gratuit)

ou

gouvernement.fr/info-coronavirus

Offres d'emploi

Le SCUF Natation recrute des entraîneurs de natation course pour septembre 2020

- 1 Entraîneur de compétition
- **Missions :**
 - I. Encadrement des nageurs compétiteurs du club
 - II. Suivi des compétitions
 - III. Tâches administratives
- **Contrat proposé :**
Temps Plein
- **Plusieurs postes à temps partiel**
- **Missions :**
Encadrement des groupes École de Natation et des groupes Forme ados et/ou adultes en soirée du lundi au vendredi ou le mercredi après-midi.
- **Contrats proposés :**
- CDI à temps partiel avec une rémunération lissée sur 12 mois.
- **Profils recherchés**
Sérieux et professionnels, vous avez à cœur de proposer un encadrement et un suivi de qualité aux nageurs qui vous sont confiés. Capable de travailler en équipe, vous réalisez vos missions dans le respect du projet pédagogique du club.
- **Renseignements :**
Contactez Jonathan GUILLEMOT, responsable Technique
06 28 35 37 09
jonathan.guillemot.scuf@gmail.com



Vous êtes animés à l'idée de transmettre vos connaissances, l'épanouissement des nageurs est votre moteur et vous aimez travailler en équipe dans un esprit familial, alors rejoignez-nous !

Le club de la Jeanne d'Arc Drancy recrute pour la rentrée 2020 un (ou des) entraîneur(s) pour son activité **natation artistique** afin de s'inscrire dans la continuité de son projet sportif qui met en avant la formation des nageurs mais également des encadrants (possibilité de mise en place d'entraînements bi-quotidien).

Entraînement : du lundi au samedi (+ pendant les vacances scolaires), intervention sur des groupes poussines à jeunes, de niveau débutant à nationale 2.

Qualification : être titulaire du MSN ou BEESAN ou BPJEPS
Rémunération : selon diplôme et expérience

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Monsieur Romain CHASTAGNER
Directeur Technique : rchasta3@hotmail.fr / 06.50.55.31.50



ASSOCIATION OMNISPORTS TRAPPISTE SECTION NATATION

Recherche son entraîneur principal pour la rentrée de septembre, femme ou homme, pour la saison à venir. Il sera en charge directement des groupes de compétition élite et masters et participera à l'animation des plus jeunes compétiteurs. Il encadrera aussi l'école de nage (5 à 12 ans) ainsi que des créneaux de loisir Adultes. Diplômes en cours de validité + bonne maîtrise des processus fédéraux dont le parcours ENF. Environ 20 heures/semaine + compétitions + stages. Salaire fixe sur 12 mois, environ 2.200€ brut (selon volume d'heures). Merci de contacter le club à l'adresse : aotnatation@gmail.com et/ou portable : 0782260246.



CERCLE NAUTIQUE
POISSY recrute un entraîneur (F/H) pour ses Groupes JEUNES

Missions : Entraîneur compétition Groupes JEUNES

- Prise en charge du groupes Jeunes de niveau Départemental à Régional (Entraînement, programmation sur la saison, accompagnement aux compétitions départementales et régionales)
- Encadrement de stages pendant les vacances scolaires.
- Assurer le suivi administratif de ses groupes (suivi des présences, envoi des convocations, engagements aux compétitions, aux épreuves ENF et saisie des résultats...)
- Possibilité d'encadrer d'autres groupes perfectionnement/loisir

Profil :

- Sérieux et professionnel, vous avez à cœur de proposer un encadrement et un suivi de qualité aux nageurs qui vous sont confiés. Capable de travailler en équipe, vous réalisez vos missions dans le respect du projet pédagogique du club.

Qualifications requises :

- BEESAN / Licence STAPS Entraînement Sportif / MSN / DEJEPS Natation Course / BPJEPS AAN
- GOAPS avec BF3 pour le groupe Compétition
- Être titulaire des ENF1, ENF2 a minima ou à passer sur l'année
- Carte professionnelle à jour de ses révisions CAEPMNS et PSE1 obligatoire.
- Permis B

Modalités contractuelles : CDI à temps partiel. **Rémunération motivante**

Poste à pourvoir dès le 1er septembre 2020. Lieux d'exercice : Piscine de Migneaux et St Exupery à Poissy

Pour postuler, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de :

Théo COSNARD – Entraîneur Principal : theocosnard.cnpoissy@gmail.com

et Sébastien TRILLAT – Vice-Président : sebastien.trillat.cnpoissy@gmail.com

OFFRE D'EMPLOI D'EDUCATEUR SPORTIF

Le club de natation, siégeant à la piscine municipale, au 128 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers, cherche un entraîneur BPJEPS AAN et/ou BEESAN à jour de ses révisions.



Pour la saison 2020-2021, plusieurs créneaux disponibles du lundi au vendredi entre 17h et 21h/22h sur des groupes d'école de natation (6 à 10 ans), perfectionnement (de 8 à 12 ans), compétition (8 à 11 ans) et adultes (débutant - confirmé).

Merci de contacter Mme Chirbi Myriam, dirigeante du club au 07.66.02.85.16. ou envoyer votre CV et lettre de motivation par mail sur gennevilliers.natation@gmail.com

LE CLUB DES NAGEURS DE PARIS RECHERCHE UN EDUCATEUR SPORTIF

MISSIONS :

- Encadrement du groupe triathlon
- Aide à l'organisation des activités du club (Groupes, Stage,)
- Implication dans la vie du club (Evénement/Compétition/Fête du club)
- Participation aux différentes réunions de la section et du club



DIPLÔMES : (carte professionnelle et secourisme à jours)

- BEESAN / MSN (voir BPJEPS AAN avec ou sans BF3 en formation - hors compétition)
- Licence STAPS ou PRO parcours Entraînement Sportif

PROFIL DEMANDE

- Expérience dans l'entraînement et de la vie associative souhaitée
- Connaissance de l'activité souhaitée
- Rigueur et autonomie dans les tâches assignées
- Conscience professionnelle et passionné conseillés

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- CDD puis CDI
- Embauche : 1er septembre 2020
- Horaires de Travail : Lundi au vendredi de 6h30 à 8h00
- Lieu : Piscine Roger Le Gall, Paris 12e
- Rémunération en fonction de la convention collective (CCNS)

POSSIBILITES :

- Entraînement du groupe Juniors 3
- 4 fois par semaine (1heure)
- Niveau : départemental/régional
- Mardi/mercredi/jeudi et samedi en soirée.

POUR TOUTE CANDIDATURE : Veuillez envoyer votre CV et nous contacter par mail : ythomassin@cnparis.org

SAISON 2020/2021**LE CLUB DE NOGENT NATATION 94 RECHERCHE****ENTRAINEUR POUR GROUPE MAITRES - GROUPES ENF ET LOISIRS**– **Missions :**

Participer activement au Projet sportif du club, grâce à :

Compétitions Maitres :

- L'équipe Maitres est une équipe récemment créée. Nous avons pour ambition d'amener notre équipe au niveau régional voire national aux interclubs des Maitres. Prise en charge du groupes Maitres de niveau Départemental à National (programmation sur la saison, accompagnement aux compétitions départementales et régionales)

Ecole de Natation

- Prise en charge de groupes des Ecoles de Natation dès 4/5 ans jusque 10/11 ans
- Former les plus jeunes selon les étapes de l'ENF
- Participer à la Vie du Club : rencontres internes, réunions, Meeting, Animation diverses, etc..
- Faire passer et valider les épreuves de Sauv'Nage – accompagner les groupes si nécessaires aux Tests de Pass 'Sport de l'eau.

Groupes Loisirs Adolescents et Adultes :

- Encadrement des groupes loisirs (Collège, Lycée et adultes)
- Participer à l'animation de ces groupes dans la Vie du club

Stages ENF, Adultes et Loisirs - pendant les vacances scolaires

- Encadrement de stages Adolescents, Adultes et Ecoles de natation pendant les vacances scolaires.

Assurer le suivi administratif de ses groupes (suivi des présences, envoi des convocations, engagements aux compétitions, Aux épreuves ENF et saisie des résultats...)

Profil :

Motivé(e), apte à travailler en équipe avec l'encadrement et les autres entraîneurs du club

Avoir une approche pédagogique avec les jeunes enfants et notamment pour nos groupes Jeunes nageurs

Avoir le sens du relationnel et faire preuve de pédagogie avec les publics à encadrer et les familles

S'avoir s'adapter (prise en charge d'enfants de 4/5 ans jusqu'à des adultes Loisirs et compétitions)

Maîtrise de l'outil informatique (Word – Excel – Extranat...)

Qualifications requises :

L'entraîneur est titulaire du BEESAN / Licence STAPS Entraînement Sportif / MSN / DEJEPS Natation Course

BPJEPS / AGOAPS avec BF3 pour le groupe Compétition

Être titulaire des ENF1, ENF2 a minima ou à passer sur l'année

Carte professionnelle, et être à jour de ses révisions CAEPMNS et PSE1 obligatoire

Une expérience en bébés nageurs / mini-nageurs est un plus.

Modalités contractuelles :

– CDD transformable en CDI

– **Pour postuler :**

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de Daphné BRANLY à l'adresse suivante : daphne.branly@nogentnatation94.fr

OFFRE D'EMPLOI CSN NOISY LE GRAND SAISON 2020

Lieu d'exercice : centre aquatique les nymphéas, 3 Avenue Emile Cossonneau, 93160 Noisy-le-Grand

DIPLOME REQUIS : BEESAN, MSN, BP JEPS AAN, licence STAPS

Entraînement sportif

Evaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF 3 NC serait un vrai plus.

Description de la mission et du poste :

- Entraîner le groupe Juniors/Seniors

(4 entraînements par semaine, compétitions, stages en interne et un extérieur), soit un volume horaire de 6H30 par semaine, possibilité de cumuler avec d'autres groupes loisirs et/ou compétitions (Avenirs)

- S'investir dans le développement sportif du club

Contrat CDD évoluant vers CDI. Rémunération selon la Convention Nationale du Sport

POSTE À POURVOIR DÈS LE 1ER SEPTEMBRE 2020

Envoyer votre candidature à :

-Contact club : Sébastien Caumettes à entraîneurcsnng93@gmail.com

ou 06 62 29 09 22.

-Présentation et information complémentaires : site ABC natation

<https://csnoisylegrandnatation.fr/>



RACING CLUB DE FRANCE

Poste : **Secrétariat Sportif** Type de poste : CDI

Missions

Au sein du secrétariat administratif sportif, la secrétaire aura pour mission :

- Gestion administrative des dossiers : (inscriptions, prise de licences, etc...)
- Suivi des cotisations
- Correspondance : rédaction et envoi des mails aux adhérents
- Réception des appels téléphoniques
- Assurer l'accueil physique des adhérents
- Relation avec les entraîneurs, fédérations, ligues
- Gestion des différents stages

Profil

Compétences requises

- Maîtriser les outils bureautiques, informatiques
- Capacités rédactionnelles

Compétences comportementales

- Qualités d'écoute et relationnelles
- Rigueur, polyvalence et sens de l'organisation/planification
- Savoir travailler en équipe
- Être force de proposition et prendre des initiatives
- Intérêt pour le sport en général

Formation et expérience professionnelle souhaitables :

Bac à Bac+2, minimum 2 ans d'expérience

Une expérience significative dans la gestion administrative au sein d'un établissement ou d'une association serait appréciée

Conditions de recrutement :

- Poste à pourvoir dès que possible,
- Pour postuler, merci d'adresser CV et lettre de candidature à m.guyonnet@rcf.asso.fr et p.druart@rcf.asso.fr



Le C.S. MEAUX NATATION

Recherche pour la saison 2020/2021 un entraîneur sportif à jour de ses diplômes.
Il encadrera 1 groupe Ecole de Natation et un groupe Adolescent environ 3h30 par semaine. Contactez Mme MAAS au 067 2395303.



CERGY PONTOISE NATATION

Le **Cergy-Pontoise Natation** recrute un entraîneur H/F pour le 1^{er} septembre 2020 en CDI à temps plein. Profil recherché : Titulaire du BEESAN, ou DEJEPS ou BPJEPS (le BF3 et les tests ENF 1, 2 et 3 seraient un plus). Vu les caractéristiques de l'emploi réellement occupé la classification retenue est le groupe 3.

– **Mission**

- Formation des nageurs de l'école de natation.
- Formation et entraînement des groupes Pré-compétition.
- « J'Apprends à nager »
- Sports adaptés
- Séances quotidiennes, accompagnement en tests et encadrement de stages pendant les vacances scolaires.
- Gestion administrative de ses activités, maîtrise des outils bureautiques et logiciel FFN.
- Temps plein annualisé.

– **Profil**

- Esprit d'équipe,
- Bonne connaissance du milieu de la natation,
- Volonté de participer à un projet éducatif,
- Autorité et écoute
- Dynamique et motivé pour amener les jeunes vers la performance
- Capable de s'investir dans la vie du club (Fêtes et évènements organisés par le club).

Envoyer CV + Lettre de motivation par mail à tresorier@cpn95.org

Le Neptune Club de France (75015) recherche un entraîneur (F/H) à temps plein pour son école de natation et ses groupes loisirs.



Vos missions principales :

- Encadrement de groupes de l'école de natation, accompagnement en compétition.
- Encadrement de groupes loisirs de tout âge.
- Encadrement de l'activité « Nagez forme santé ».
- Une séance d'aquagym par semaine.

Formation :

BPJEPS AAN, BEESAN, MSN, Licence Professionnelle AGOAPS spécialité Activités aquatiques, avec SSMA ou Licence STAPS Entraînement sportif spécialité Activités aquatiques avec la même mention.

Formé à « Nagez forme santé » ou prêt à se former. Evalueur ENF 1,2,3.

Le BF3 serait un plus.

Lieu de travail : Piscines du 15^e arrondissement de Paris.

Horaires : 35 heures annualisées.

Contrat : CDI temps plein. Technicien groupe 3 de la CCNS.

- Salaire : à définir suivant qualification et expérience.

Contact : Merci de nous faire parvenir un CV et lettre de motivation à : secretariat.ncf@gmail.com

Matthieu DECAEN, Directeur technique. Mobile : +33 6 22 04 65 85



L'Athletic Club de Boulogne Billancourt (92) recrute pour Septembre 2020, un entraîneur BEESAN (H/F), pour un **CDI à temps plein ou temps partiel**, salaire valorisant.

Missions : groupe compétition (entraînements, compétitions, stages) + école de natation + perfectionnement groupes ado/adultes.

Profil : personne sérieuse, pédagogue, motivée par l'encadrement de jeunes compétiteurs et l'apprentissage.

Merci d'envoyer une lettre de motivation + CV par mail à jscorbeels.acbbnatation@gmail.com (Président de la section ACBB Natation).

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

